
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Équité salariale à Montréal En colère, les Cols blancs manifestent à l'hôtel de ville

Montréal, le lundi 20 juin 2011 – Outrés du refus de l'administration Tremblay de procéder à l'ajustement des échelons salariaux comme prévu à la *Loi sur l'équité salariale*, des centaines de cols blancs, représentés par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP-FTQ), ont manifesté ce midi devant l'hôtel de ville. Par cette action qui a précédé l'assemblée ordinaire du conseil municipal, les syndiqués ont fait entendre leur indignation quant à la décision de la Ville de Montréal de les priver de leur dû. S'opposant à la décision de l'employeur, le comité d'équité salariale et le syndicat ont déposé un différend ainsi qu'une plainte auprès de la Commission de l'équité salariale, qui s'est saisie du dossier et fait présentement enquête.

Malgré les recours, les femmes, elles, ne décolèrent pas et sont indignées de constater que la Ville la plus importante du Québec soutient un scénario qui défavorise les personnes entrées en fonction en 2006, 2007, 2008, etc. Cela fait en sorte qu'elles ne toucheront aucun correctif salarial avant 2010, 2011, 2012, etc. Les femmes comprennent qu'avec le maire Tremblay, ce ne sont pas toutes les mamans qui récupéreront dix ans de leur vie, ce qui fait mentir la publicité diffusée par la Commission de l'équité salariale.

« On a affaire à un manque flagrant de connaissance de la Loi sur l'équité salariale », affirme Monique Côté, présidente du syndicat. « Monsieur Tremblay préfère se faire dicter par la commission ce qu'il doit faire plutôt que de suivre le mode d'application des correctifs d'équité salariale aux échelons, clairement exposé et diffusé sur le site Internet de la commission », poursuit la présidente. « En agissant de la sorte, le maire Tremblay lance le message que sous son administration, on pourra maintenir la discrimination salariale indéfiniment! Le maire devrait pourtant savoir que les femmes patientent depuis 2001. Qu'attend-t-il pour agir maintenant », de conclure la présidente.

Rappelons que le 23 décembre 2010, à la suite d'une période de dur labeur et en conformité avec la *Loi sur l'équité salariale*, le comité d'équité salariale a établi que près de 60 % des 400 emplois identifiés à prédominance féminine, touchant près de 4 500 cols blancs, obtenaient des correctifs salariaux. C'est en avril dernier, devant le refus de l'employeur de procéder aux ajustements des échelons comme prévu à la loi, que le syndicat a déposé un différend à la commission. Celle-ci fait présentement enquête.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM, SCFP-FTQ) est le plus important syndicat du secteur municipal au Québec. Il représente plus de 10 000 salariés cols blancs municipaux et paramunicipaux qui travaillent tant à la Ville de Montréal et dans 12 Villes reconstituées sur le territoire montréalais qu'au sein des sociétés paramunicipales. Ces dernières sont la Société du Parc Jean-Drapeau, la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Anjou 80, Stationnement de Montréal, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) ainsi que la firme privée Parc Six Flags Montréal SEC (la Ronde).

Le SCFP représente environ 70 % de l'ensemble des employés municipaux au Québec, soit 31 100 membres. Le SCFP est de plus présent dans dix autres secteurs d'activités au Québec, entre autres, la santé et les services sociaux, l'éducation, les transports urbain et aérien, l'énergie, les sociétés d'État et organismes publics québécois et les communications. Comptant plus de 110 000 membres au Québec, il est le plus important syndicat affilié de la FTQ.

Pour en savoir plus www.scfp.qc.ca — www.sfmm429.qc.ca

– 30 –

SOURCE : SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (FTQ)

Renseignements : Monique Côté, présidente, 514 842-9463,
Michèle Blais, agente d'information, 514 842-9463,
Sébastien Goulet, Information SCFP.